Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 027-200077329-20261104-DEC_0438_2026-AU

DEC_0438_2026

Ville de Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

# DÉCISION DU MAIRE

## SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC BLUFF PRODUCTIONS POUR LE SPECTACLE LE POIDS DES FOURMIS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
**VU** la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;
**VU** l'arrêté du Maire n° 552_2026 du 17 août 2026 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture, du Tourisme, du Patrimoine et de l'animation,

**CONSIDÉRANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec Bluff Productions, domiciliée au 397 Boulevard des Prairies, bureau 427 à Laval (Québec) H7N 2W6, pour une représentation du spectacle « Le poids des fourmis » au théâtre l'Eclat le vendredi 19 février 2027, pour un montant de 5 449 €.

Fait à Pont-Audemer, le 4 novembre 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

MAIRIE DE PONT-AUDEMER

Julien TIMON